Actu. SNEP N°5 du 1er mars 2023

SPÉCIAL RETRAITES

Préparer le 7 mars et ses suites pour gagner !

Après 5 journées massives de l'intersyndicale, des centaines de rassemblements (retraites aux flambeaux...) et d'opérations de tractage, collage…, le « premier round » de l'action retraite est largement gagné. Une large partie de la population ne se résigne pas et la campagne d'opinion est perdue par le pouvoir.

Deux projets se font face :

- Celui du gouvernement qui souhaite s'inscrire dans la lutte contre l'évolution historique de la baisse de la durée du travail et prendre ainsi deux ans de vie de plus aux salarié·es et agent·es pour continuer à augmenter les profits du capital.

- Celui d'un partage équitable des richesses créées par le travail pour permettre à tous et toutes de vivre dignement.

L'intersyndicale appelle *« à durcir le mouvement en mettant la France à l'arrêt dans tous les secteurs le 7 mars prochain »* *. Toutes nos forces doivent aller à la préparation du 7 mars et de ses suites (8 mars et après…). Nous appelons tous·tes les militant.es à convaincre de la nécessité de se mobiliser à partir du 7 mars.

Le 7 mars, aucun·e collègue ne doit rester spectateur, spectatrice de la situation, car la victoire pour le retrait du projet nécessite un renforcement des mobilisations. C'est un raz-de-marée qui doit se préparer !

La réunion des personnels dans les établissements doit discuter des suites qui seront à donner au 7 : reconduction de la grève, anticipation des examens en lycée, réunions publiques, liens avec les parents, etc… Les temps communs devront se multiplier (Assemblée Générales des personnels, HIS, etc…).

Tout en préparant le 7 mars, ainsi que le 8 mars, journée internationale de lutte pour le droit des femmes il nous faut continuer d'élargir le rapport de force. Les déclinaisons du dernier Actu SNEP retraites restent d'actualité :**

1. RENCONTRER et INFORMER

- S'organiser pour continuer à informer nos collègues et l'ensemble des personnels de l'EN. Un tract FSU est mis en place (voir Outils).

- S'organiser pour développer l'information auprès de parents d'élèves (le tract a été réactualisé pour le 7 mars). **Objectif :** qu'il parte de tous les établissements de France aux parents (remanié si nécessaire).

- Développer et participer aux initiatives publiques (réunions publiques, meetings…) avec l'intersyndicale.

2. FAIRE de la Pétition intersyndicale un « référendum d'initiative syndical »

Elle vient de dépasser le million de signataires. C'est une action complémentaire au mouvement social. Le candidat E. Macron a recueilli un peu plus de 9,7 millions de voix au premier tour de l'élection présidentielle. Si chaque signataire fait signer 10 personnes, on dépasse les 10 millions. Ce serait un bon moyen de délégitimer la réforme des retraites.

3. INTERPELLER les parlementaires (l'intersyndicale s'est adressée à tous les député·es le 14 février : VOIR ICI

Ne pas hésiter à interpeller les sénateurs et sénatrices de vos départements. Le texte est débattu depuis le 28 février en commission au Sénat et son étude en plénière aura lieu à partir du 2 mars.

4. INITIER/PARTICIPER aux initiatives de l'intersyndicale et aux initiatives élaborées au niveau local

Pour information, le SNEP-FSU dépose un préavis de grève toutes les semaines depuis le 30 janvier pour couvrir tous les collègues.

Bon courage à tous et toutes pour la suite des luttes.

Nous vous savons déjà fortement mobilisé·es et engagé·es, à cette reprise après les temps de congés, mettons toute notre énergie dans la bataille.

Cordialement.

Le secrétariat national du SNEP-FSU

OUTILS

Le SNEP-FSU vous propose des outils, à améliorer, remanier pour développer la campagne d'opinion :

- La FSU a préparé un tract pour le 7 et 8 mars : VOIR SUR SITE MILITANT

- Dans le nuage FSU (modifiable) : VOIR ICI

- Sur le site de la FSU pour le Pdf uniquement : VOIR ICI

- Signer et continuer à faire signer la pétition contre le projet de réforme des retraites de l'intersyndicale sur change.org

- Sur la page « matériel retraite » du site national : la procédure de diffusion de tracts dans les établissements : VOIR ICI

- Le tract aux parents sur la page « matériel » du site national a été mis à jour, faites le savoir à tous les collègues et militant.es (voir en PJ)

MUTUALISATION

Ne pas hésiter à faire remonter vos projets de tracts, affiches, slogans, etc...

Envoyez vos productions, outils à :
dominique.parville@snepfsu.net et mathieu.weiman@snepfsu.net

ACTION

Une nouvelle feuille pour la **remontée des grévistes** a été mise en place **pour le 7 mars**. Nous avons eu un échantillon sur 1 300 collègues le 19 janvier, mais seulement 350 le 31 janvier, ce qui n'est pas représentatif. Si la présence des collègues EPS dans les manifs est notée, il serait intéressant d'avoir un bilan massif le 7 mars (n'hésitez pas à déléguer cette tâche dans vos bureaux départementaux). Merci de vos remontées.

Dans la rubrique « Action » du site militant : VOIR ICI

ARGUMENT de LA SEMAINE

La phase parlementaire, réduite en temps par le gouvernement par le passage du texte dans le cadre d'une modification du PLRFSS a mis au jour notamment :

1. Le miroir aux alouettes des 1 200 euros (article 10). A de très nombreuses reprises, le gouvernement a présenté ces « 1 200 euros » comme un « minimum de retraite pour tous ». C'est très loin du compte : les 85 % du SMIC brut ne sont réservés qu'à des emplois à temps complet pour une carrière complète et les augmentations du minimum contributif ne concerneraient pas tout le monde. Le gouvernement a buté sérieusement pour défendre cette mesure face à la réalité de ses effets.

Intervention de Michaël Zemmour sur France Inter : VOIR ICI

Au départ le gouvernement annonçait : « *Deux millions de retraités actuels, qui ont une retraite inférieure à 1 200 euros par mois, verront leur retraite majorée à 1 200 euros par mois* » (O. Véran le 11/01) : **VOIR ICI** et 200 000 nouveaux retraités qui profiteraient de cette mesure (O. Véran et O. Dussopt à la conférence de presse du 10/01). À la suite des débats à l'AN, O. Dussopt a annoncé sur France Inter *« 900 000 retraités actuels toucheront une revalorisation comprise entre 70 et 100 euros* (pas sûr que cela permette d'atteindre les 1 200 !) et *« 40 000 nouveaux retraités ».* La baudruche se dégonfle et le Ministre n'a pas voulu dire à l'AN où il avait trouvé ces chiffres !

2. Carrières longues : d'après les tableaux donnés par le gouvernement, le nombre d'annuités peut dépasser les 43 ans pour certains salarié·es en fonction du début de leur carrière. **14 ans :** 58 ans (44 annuités). **15 ans :** 58 ans (43 annuités). **16 ans :** (60 ans (44 annuités). **17 ans :** 60 ans (43 annuités). **18 ans :** 62 ans (44 annuités). **19 ans :** 62 ans (43 annuités). **20 ans :** 63 ans (43 annuités). Même dans la majorité, cela a posé des problèmes (Horizon, le parti d'E. Philippe a déposé un amendement pour demander un maximum de 43 annuités pour partir en retraite pour les carrières longues).

3. Article 1 : débat sur les régimes « spéciaux » : des privilèges à abolir pour la droite ou des « régimes pionniers » qui n'ont pas été intégrés au moment de la création du régime général (répondant à des spécificités de métiers) car plus avantageux, mais devaient être une boussole pour des conquêtes sociales futures (salarié·es à statut, comme pour la FP). Vote concernant la suppression de 5 régimes particuliers à compter du 1/9/2023 pour les nouveaux·elles recruté·es au CESE, EDF, RATP, Banque de France et clercs et employé·es de notaires : 181 voix pour / 163 voix contre.

4. Article 2 : sur l'index sénior. 256 voix contre/ 203 voix pour. Le rejet de cet article est un premier revers pour le gouvernement.

Le projet de loi est disponible sur le site militant : VOIR ICI

OUTILS ARGUMENTAIRES

- 2 pages réalisées pour le bulletin national 1006 : VOIR ICI

- Le comité de mobilisation de la direction générale de l'INSEE a sorti un 4 pages très instructif (site militant : « retraites »/ « Documents d'analyses »): **VOIR ICI**

- Mensonge au déficit insurmontable (bis) !
Le président du COR, Pierre Louis Bras, a été auditionné par les Sénateurs le 14 février. Il réaffirme ce qu'il avait dit au député le 19 Janvier *« les dépenses de retraites ne dérapent pas ».*

- A voir sur Public Sénat : ICI

- Vidéo (6'21). La réforme des retraites, un choix de société, de Clément Viktorovicth (qui reprend des éléments de Bernard Friot) : VOIR ICI

- Bernard Friot a sorti un livre « Prenons le pouvoir sur nos retraites » aux Editions la Dispute, ne pas hésiter à le lire.

- * Appel intersyndical 7 mars : VOIR ICI

- Appel intersyndical EDUCATION 7 mars : VOIR ICI

- Appel intersyndical FONCTION PUBLIQUE 7 mars : VOIR ICI

- Appel intersyndical SUPÉRIEUR 7 mars : VOIR ICI

- ** Appel FSU 8 mars : VOIR ICI
- Appel intersyndical pour le 8 mars : VOIR ICI